

# La République nous autorise à dénoncer l'islam assassin et à montrer les images des égorgements

écrit par Jean Lafitte | 30 octobre 2017

<p>I</p> <p>Allons ! Enfants de la Patrie ! Le jour de gloire est arrivé ! Contre nous de la tyrannie, L'étendard sanglant est levé ! (Bis) Entendez-vous dans les campagnes Mugir ces féroces soldats ? Ils viennent jusque dans vos bras Égorger vos fils, vos compagnes</p> <p>REFRAIN</p>	<p>IV</p> <p>Tremblez, tyrans et vous, perfides, L'opprobre de tous les partis ! Tremblez ! Vos projets parricides Vont enfin recevoir leur prix. (Bis) Tout est soldat pour vous combattre. S'ils tombent, nos jeunes héros, La terre en produira de nouveaux Contre vous tout prêt à se battre.</p> <p>REFRAIN</p>
<p>II</p> <p>Que veut cette horde d'esclaves, De traîtres, de rois conjurés ? Pour qui ces ignobles entraves, Ces fers dès longtemps préparés ? (Bis) Français ! Pour nous, ah ! Quel outrage ! Quels transports il doit exciter ; C'est nous qu'on ose méditer De rendre à l'antique esclavage !</p> <p>REFRAIN</p>	<p>V</p> <p>Français, en guerriers magnanimes Portons ou retenons nos coups ! Épargnons ces tristes victimes, A regret, s'armant contre nous ! (Bis) Mais ce despote sanguinaire ! Mais ces complices de Bouillé ! Tous ces tigres qui, sans pitié, Déchirent le sein de leur mère !</p> <p>REFRAIN</p>
<p>III</p> <p>Quoi ! Des cohortes étrangères Feraient la loi dans nos foyers ! Quoi ! Des phalanges mercenaires Terrasseraient nos fiers guerriers ! (Bis) Dieu ! Nos mains seraient enchaînées ! Nos fronts sous le joug se ploieraient ! De vils despotes deviendraient Les maîtres de nos destinées !</p> <p>REFRAIN</p>	<p>VI</p> <p>Amour sacré de la Patrie Conduis, soutiens nos bras vengeurs ! Liberté ! Liberté chérie, Combats avec tes défenseurs ! (Bis) Sous nos drapeaux que la Victoire Accoure à tes mâles accents ! Que tes ennemis expirants Voient ton triomphe et notre gloire !</p> <p>REFRAIN</p>

Memento à l'attention de Macron : les valeurs républicaines en 4 points



<http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/constitution.asp#preambule>

## **Constitution de la République française**

### **Constitution du 4 octobre 1958**

*(Version mise à jour en janvier 2015)*

[...]

#### **TITRE I<sup>ER</sup>**

### **DE LA SOUVERAINETÉ**

#### **Article 2**

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la « Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

[...]

#### **Article 21**

Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement. Il est responsable de la Défense nationale. Il assure l'exécution des lois. Sous réserve des dispositions de l'article 13, il exerce le pouvoir réglementaire et nomme aux emplois civils et militaires.

[...]

#### **Article 35**

La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement.

[...]



<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/dossier-historique-la-marseillaise/les-paroles-de-la-marseillaise>

Aux armes, citoyens !

Formez vos bataillons !

Marchons, marchons !

Qu'un sang impur...

Abreuve nos sillons !

COUPLETS

## I

Allons ! Enfants de la Patrie !  
 Le jour de gloire est arrivé !  
 Contre nous de la tyrannie,  
 L'étendard sanglant est levé ! (Bis)  
 Entendez-vous dans les campagnes  
 Mugir ces féroces soldats ?  
 Ils viennent jusque dans vos bras  
 Égorger vos fils, vos compagnes

REFRAIN

## II

Que veut cette horde d'esclaves,  
 De traîtres, de rois conjurés ?  
 Pour qui ces ignobles entraves,  
 Ces fers dès longtemps préparés ? (Bis)  
 Français ! Pour nous, ah ! Quel outrage !  
 Quels transports il doit exciter ;  
 C'est nous qu'on ose méditer  
 De rendre à l'antique esclavage !

REFRAIN

## III

Quoi ! Des cohortes étrangères  
 Feraient la loi dans nos foyers !  
 Quoi ! Des phalanges mercenaires  
 Terrasseraient nos fiers guerriers ! (Bis)  
 Dieu ! Nos mains seraient enchaînées !  
 Nos fronts sous le joug se ploieraient !  
 De vils despotes deviendraient  
 Les maîtres de nos destinées !

REFRAIN

## IV

Tremblez, tyrans et vous, perfides,  
 L'opprobre de tous les partis !  
 Tremblez ! Vos projets parricides  
 Vont enfin recevoir leur prix. (Bis)  
 Tout est soldat pour vous combattre.  
 S'ils tombent, nos jeunes héros,  
 La terre en produira de nouveaux  
 Contre vous tout prêt à se battre.

REFRAIN

## V

Français, en guerriers magnanimes  
 Portons ou retenons nos coups !  
 Épargnons ces tristes victimes,  
 A regret, s'armant contre nous ! (Bis)  
 Mais ce despote sanguinaire !  
 Mais ces complices de Bouillé !  
 Tous ces tigres qui, sans pitié,  
 Déchirent le sein de leur mère !

REFRAIN

## VI

Amour sacré de la Patrie  
 Conduis, soutiens nos bras vengeurs !  
 Liberté ! Liberté chérie,  
 Combats avec tes défenseurs ! (Bis)  
 Sous nos drapeaux que la Victoire  
 Accoure à tes mâles accents !  
 Que tes ennemis expirants  
 Voient ton triomphe et notre gloire !

REFRAIN

## COUPLET DES ENFANTS

[pour mémoire]



[http://www.liberation.fr/france/2015/11/14/manuel-valls-nous-sommes-en-guerre\\_1413503](http://www.liberation.fr/france/2015/11/14/manuel-valls-nous-sommes-en-guerre_1413503)

Libération – Par Lilian Alemagna et Laure Bretton – 14 novembre 2015

Manuel Valls : «**Nous sommes en guerre**»

**Le Premier ministre était ce samedi l'invité du 20 heures de TF1. [...]**

Il l'a dit neuf fois en moins de dix minutes. Manuel Valls n'avait samedi soir qu'un mot à la bouche – «*guerre*» – pour qualifier les attentats de Paris, qui ont fait 129 morts selon un bilan toujours provisoire. Après une intense présence médiatique de François Hollande, le Premier ministre a pris le relais, au 20 heures de TF1, pour afficher la détermination du gouvernement à «*anéantir le terrorisme*». «*Ce que je veux dire aux Français, c'est que nous sommes en guerre. Oui nous sommes en guerre. Ce qui s'est passé était un acte de guerre organisé méthodiquement*», a-t-il martelé, se justifiant d'avoir utilisé ce mot après les attentats de janvier, un registre de langage dramatique qui lui avait alors été reproché dans son camp.

«*Le 13 janvier dernier [...] j'avais déjà dit que nous étions en guerre*», a-t-il rappelé samedi, légitimant aussi ses mises en gardes répétées sur la menace terroriste en France. «*Nous avons toujours dit qu'il n'y avait pas de risque zéro, qu'il pouvait y avoir des attentats qui frapperaient plus durement la France*», a souligné Manuel Valls. [...]



## **Commentaire par Jean Lafitte, juriste**

Par l'article 1<sup>er</sup> de son décret du [26 messidor an III](#) (14 juillet 1795), la Convention avait décidé ceci : « L'hymne patriotique intitulé *Hymne des Marseillais*, composé par le citoyen Rouget de Lisle, et le *Chœur de la Liberté*, paroles de Voltaire, musique de Gossec, exécutés aujourd'hui, anniversaire du 14 juillet, dans la salle des séances, seront insérés en entier au *Bulletin*. » Dès lors, la Marseillaise sera l'hymne national de la France républicaine, jusqu'à sa dernière confirmation par l'article 2 de notre Constitution de 1958.

C'est par la mention explicite de leurs crimes barbares que

ses paroles désignent aux Français patriotes les ennemis qui les menacent : « ces féroces soldats viennent égorger vos fils, vos compagnes ». Et la « liberté chérie » ne peut tolérer que « des cohortes étrangères [fassent] la loi dans nos foyers ».

Or depuis plus de deux ans, nous sommes en guerre, puisque le Premier ministre M. Valls « responsable de la Défense nationale », l'a dit et redit. Et ce faisant, il n'a pas « déclaré » la guerre sans l'autorisation du Parlement, mais constaté qu'« *un acte de guerre organisé méthodiquement* » a été commis sur notre territoire, ce qui implique l'existence d'un ennemi de la France.

Or cet ennemi se réclame de l'islam, ses soldats (*moudjahid* = soldat du Djihad, la guerre sainte selon le Coran) assassinent au cri religieux de « *Allahu akbar* », Dieu est le plus grand !

Deux questions (à la Cour de cassation, voire au Conseil constitutionnel) :

Puisque l'on tue explicitement au nom de l'islam et qu'aucune autorité suprême de cette religion n'a déclaré la guerre aux assassins qui trahiraient l'islam, **en quoi la désignation de l'islam comme assassin serait-elle contraire aux paroles de la Marseillaise que valide notre loi suprême, la Constitution ?**

Et puisque les moyens de communication sociale de 1795, paroles, écrits et chants, sont aujourd'hui complétés par de nombreuses techniques modernes, **en quoi la diffusion d'images d'égorgements perpétrés par les « féroces soldats » de l'ennemi serait-elle contraire à ces mêmes paroles de l'hymne national ?**